

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 10 janvier 2012 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller (absent)

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption des procès verbaux du 5 et 19 décembre 2011

12-01-01

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 5 et 19 décembre 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

12-01-02

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéro #17200 à17242	64 386.01\$
Prélèvements no 828 à 835	12 279.93\$
Total	76 665.94\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 31 décembre 2011

12-01-03

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 décembre 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Maire suppléante/Madame Manon Blanchette

12-01-04

Proposé par Raymond Lévesque et résolu unanimement de nommer Manon Blanchette, maire suppléante pour les trois prochains mois, soit février 2012, mars 2012 et avril 2012, et soit autorisé à signer les effets bancaires et

tous documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-01-05

3. **Renouvellement du contrat de soutien et d'entretien/PG Govern**

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications concernant les logiciels de la comptabilité municipale avec PG Govern au montant de 6 083.59\$ taxes incluses, et ce, tel que prévu au budget 2012. Que cette dépense soit prise au compte grand-livre : 02 13000 414

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-01-06

4. **Adjudication du financement permanent**

PROPOSÉ PAR STÉPHANE DESCHÊNES ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte l'offre qui lui est faite de **la Caisse populaire Desjardins des Versant du Mont-Comi** pour son emprunt du 18 janvier 2012 au montant de 293 500 \$ par **billet** en vertu du (des) règlement(s) d'emprunt numéro(s) **196-08, 202-09 et 219-11**, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

28 500 \$	2.93 %	18 janvier 2013
29 300 \$	2.93 %	18 janvier 2014
30 300 \$	2.93 %	18 janvier 2015
31 300 \$	2.93 %	18 janvier 2016
174 100 \$	2.93 %	18 janvier 2017

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

12-01-07

5. **Concordance de l'emprunt par billet**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souhaite emprunter par billet un montant total de 293 500 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
196-08	85 000\$
202-09	40 000\$
219-11	168 500\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

PROPOSÉ PAR MANON BLANCHETTE, ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 293 500 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros **196-08, 202-09 et 219-11** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 18 janvier 2012;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013.	28 500 \$
2014.	29 300 \$
2015.	30 300 \$
2016.	31 300 \$
2017.	32 300 \$ (à payer en 2017)
2017.	141 800 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 janvier 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros **196-08, 202-09 et 219-11**, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Appui reconduction du programme Accès logis

12-01-08

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de :

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. **Appui UDRC**

12-01-09

Attendu que nous reconnaissons les actions préventives de l'U.D.R.C dans le milieu ainsi que l'aide et le soutien apportés aux membres de notre communauté;

Attendu qu'il constitue un organisme humanitaire de première ligne pour apporter un service de proximité aux personnes les plus vulnérables;

Attendu que, par le dynamisme et la créativité de ses membres, il contribue à briser l'isolement de la population en région éloignée dans un climat d'acceptation, d'ouverture et sans préjugés facilitant le repérage de la clientèle à risque;

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'Unité Domrémy Saint-Gabriel-Relais communautaire dans ses démarches afin qu'il recouvre sa reconnaissance à titre d'organisme d'aide et d'entraide pour la prévention des toxicomanies et autres dépendances auprès de l'ASSS du Bas-St-Laurent.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

8. Avis de motion – Règlement sur un crédit de taxes à l'investissement

Avis motion est dûment donné par le conseiller Raymond Lévesque qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour objet d'instaurer un crédit de taxes pour les investissements dans les zones industrielles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

1. Événement du 28 janvier 2012/SportArt/permis de réunion et location de salle

12-01-10

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité d'autoriser SportArt à faire une demande de permis de réunion pour le centre polyvalent à l'occasion d'un événement qui aura lieu le 28 janvier 2012 et de prêter la salle gratuitement pour cet événement.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Événement du 24 février 2012/Chevalier de colomb/Permis de réunion et location de salle

12-01-11

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité d'autoriser les Chevaliers de Colomb à faire une demande de permis de réunion pour le centre polyvalent à l'occasion d'un événement qui aura lieu le 24 février 2012 et de prêter la salle gratuitement pour cet événement.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Événement du 11 février 2012/Cantine St-Gabouffe/Permis de réunion

12-01-12

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité d'autoriser Natacha Price, propriétaire de la Cantine St-Gabouffe à faire une demande de permis de réunion pour le centre polyvalent à l'occasion d'un événement qui aura lieu le 11 février 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Escadron 697 Rotary Rimouski

12-01-13

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise l'Escadron 697 Rotary Rimouski et son responsable le commandant Jonathan-Claude Gagnon, à occuper le centre polyvalent, 103, rue Leblanc à Saint-Gabriel-de-Rimouski pour leurs activités qui se

dérouleront du 2 au 4 mars 2012. Les locaux utilisés seront les salles 1, 2, 3 et la cuisine à condition que ceux-ci soit remis dans le même état lors de leur départ. Le local des fermières sera mis à la disposition du personnel et des parents. La municipalité autorise également le groupe à faire des activités dans la forêt derrière le camping municipal.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. TRAVAUX PUBLICS

1. Demande d'évaluation des coûts à Hydro-Québec

12-01-14

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité de faire une demande d'évaluation des coûts pour la pose d'un nouveau lampadaire au coin Alexandre-Lavoie et chemin du Mont-Comi.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

12-01-15

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11. Levée de la séance

12-01-16

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 8H40.

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général